

## Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze

# Une page *se tourne*



*De gauche à droite : Thierry Benazeth, Robert Penalva, vice-président du Conseil Général et président de l'ODCV, Jean-Paul Trichet.*

Après 30 années de bons et loyaux services, Jean-Paul Trichet quitte la direction de l'ODCV et passe les rênes de cette structure associative à Thierry Benazeth. Venu du Cantal, où il a dirigé la Fédération des Associations Laïques pendant 14 ans, ce dernier a pris ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> septembre. Titulaire d'un DESS de management des équipements de sport et de tourisme, le nouveau responsable se fixe pour objectif de « maintenir l'existant tout en attirant de nou-

veaux publics corréziens ».

Quant à Jean-Paul Trichet, la retraite n'est pas pour maintenant. Désormais libre, il travaille à un projet de construction d'un complexe hôtelier à Collonges-la-Rouge destiné à accueillir les voyageurs et les tours opérateurs : « il y a un potentiel touristique important en Corrèze. C'est aussi une façon de me rendre utile à ce département, auquel je suis attaché, en participant à son développement économique. C'est un projet de pays qui

a du sens. J'ai fait partir des Corréziens ailleurs pendant des années, maintenant je vais faire venir des gens d'ailleurs en Corrèze ! ». Les travaux de construction de l'équipement hôtelier débuteront au printemps prochain et l'établissement devrait ouvrir ses portes dans deux ans.

Ce n'est bien sûr pas sans émotion que Jean-Paul Trichet quitte l'ODCV et sans doute peut-il aussi s'enorgueillir d'avoir contribué à la mener sur le chemin du succès. L'association affiche ainsi cette année des chiffres de fréquentation en hausse de 10% sur l'été et se positionne comme premier opérateur touristique du Limousin en volume d'activité. « Cette évolution est le résultat d'années de travail et de modernisation, mais aussi d'un environnement favorable, d'une bonne écoute et d'une bonne compréhension des partenaires, notamment du Conseil Général de la Corrèze », signale Jean-Paul Trichet. Politique d'aide au départ efficace, maintien de la mixité sociale des publics, encadrement de qualité, attractivité des tarifs, richesse du panel d'activités... Voici quelques uns des atouts et des réussites de l'ODCV.

Gageons qu'elle saura poursuivre l'œuvre sociale de ses fondateurs, engagés au service des enfants et des familles.